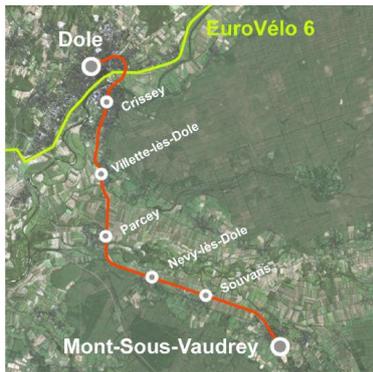


Annexe 4 : Plan du projet

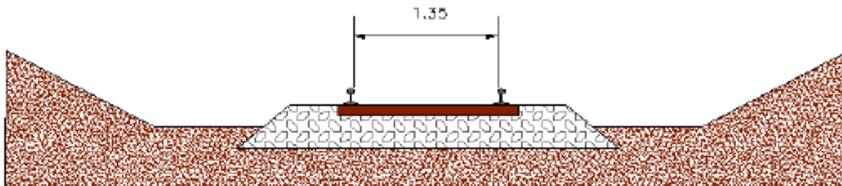
Sur l'ensemble du linéaire, il est prévu d'aménager la voirie existante de manière à la rendre circulaire pour les modes de déplacement doux (vélos, rollers, piétons...).

Les caractéristiques de la voie verte par défaut sont les suivantes :



	Défaut	Exception
Largeur	3 mètres, mis à part à certains endroits particuliers	Franchissement d'ouvrage (en fonction des ouvrages, largeur réduite)
Dévers	Profil en toit avec un dévers de 2.5 % de part et d'autre de l'axe	Franchissement d'ouvrage, passage particulier
Profil en long	Semblable à l'existant	-
Revêtement	Béton Bitumineux Semi Grenu 0/10 à granulats calcaire	Franchissement d'ouvrage (possibilité de platelage bois ou résine)

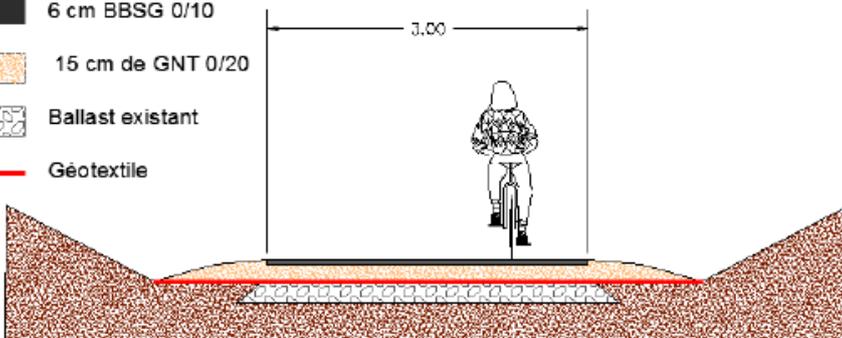
Etat existant profil encaissé



Structure voie verte:

-  6 cm BBSG 0/10
-  15 cm de GNT 0/20
-  Ballast existant
-  Géotextile

Etat futur profil encaissé



Les franchissements de voirie seront sécurisés à l'aide d'une signalisation et sécurisation adaptée

	
Exemple de signalisation par mise en œuvre de résine	Exemple de signalisation avancée

Les accès à la voie verte sont signalés et sécurisés. Les véhicules à moteurs seront bloqués avec des dispositifs en bois ou métallique :



Chicane bois



Barrière pivotante



Barrière bois cylindrique 2 lisses



Potelet bois avec système rétroréfléchissant

